



NOTRE ENGAGEMENT FAIT  
LA DIFFÉRENCE

H.E. António Guterres  
Secrétaire Général Nations Unies  
New York,  
NY 10017 - USA

PARIS, le 13 février 2017

**Objet :** Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que ORESYS, cabinet de conseil en Transformation des entreprises soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous confirmons que ces principes sont intégrés dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et que nous les faisons progresser dans notre zone d'influence, du fait de notre posture de cabinet de conseil. Nous participons à des projets collaboratifs (comme par exemple au TOGO, actions de développement en lien avec la FAO) faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable.

ORESYS fait régulièrement des déclarations publiques de cet engagement à ses parties prenantes. Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes et dans le soutien à des initiatives dans le sens d'une Responsabilité Sociétale des Entreprises. Nous avons publié régulièrement nos progrès de 2008 jusqu'en 2014.

Nous avons également émis notre COP en septembre 2015, mais visiblement un problème administratif interne n'a pas permis qu'il soit pris en compte : la personne en charge en interne ayant quitté l'Equipe RSE. L'année 2016 a été aussi très riche en actions RSE (nous avons en particulier concrétisé des actions de Neutralisation de notre empreinte CO2, et des actions de sensibilisation autour du film DEMAIN, ... )

Vous trouverez **notre COP ( Période 2016 ) date de Fevrier 2017** joint à ce courrier.

Cette COP contient trois éléments : 1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes 2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. 3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Yves SALOMON, Président Directeur Général ORESYS